

**Agent-es du secteur social et
médico-social, de la petite enfance, ATSEM...**

Le 1^{er} avril, ensemble, revendiquons l'urgence d'augmenter nos salaires et d'améliorer nos conditions de travail !

Partout, la colère monte dans les services et les mobilisations se multiplient pour exiger de meilleures conditions de travail et les moyens d'accompagner dignement les populations les plus précaires.

Dans les services d'aides à domicile, les EPHAD, les crèches ou encore les services de l'aide sociale à l'enfance, les agent-es expriment leur colère face à une absence totale de considération et des conditions de travail qui se dégradent.

À cela s'ajoute la colère liée à la mise en œuvre du complément de traitement indiciaire pour les agent-es du secteur social et médico-social qui revendiquent l'octroi des dispositions du SEGUR pour TOUTES et TOUS !

Cette colère s'est exprimée massivement le 5 décembre. Des milliers d'agent-es publics se sont exprimés contre les projets de l'ex-Premier ministre et pourtant François Bayrou persiste et signe, dans un nouveau déni de démocratie, en passant en force par deux 49.3 pour établir le budget de l'État et le budget de la Sécurité sociale. Ce nouveau gouvernement nous impose encore plus ses choix austéritaires, en s'arrangeant largement avec les faits et en jouant avec les peurs (peur du déficit de la Sécu, du déficit des caisses de retraites, menace de guerre). Force est de constater que ces choix austéritaires sont trop souvent accompagnés par des employeurs territoriaux, qui profitent de la situation pour supprimer des postes, privatiser des services entiers.

Pour les agent-es publics c'est notamment à travers la baisse de rémunération de 10 % en cas d'arrêt maladie que le gouvernement a franchi un pas de plus dans la casse des acquis.

Dans le secteur social et médico-social, la colère était déjà grande mais nous constatons une véritable fuite des agent-es et des difficultés majeures pour mettre en œuvre les missions auprès des plus fragiles.

Conditions d'accueil en établissements déplorables pour les mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance comme pour les personnes en perte d'autonomie, délai de traitement des demandes qui ne cesse de s'allonger, turn-over des

professionnel-les, suppression des minimas sociaux...voilà quelques exemples du quotidien au sein des services dans les collectivités.

Pour la CGT, il est inacceptable que les inégalités et les pertes de rémunération perdurent.

Face à cette situation, la Fédération CGT des services publics appelle tous les agent-es à se mobiliser le 1^{er} avril.

Ensemble, exigeons :

- **L'augmentation immédiate des salaires par l'augmentation du point d'indice et le versement du CTI dit « Prime Ségur » pour tous les agent-es travaillant dans le secteur social, médico-social et de l'animation de la Fonction publique territoriale ;**
- **Une stricte égalité de salaire entre les femmes et les hommes ;**
- **L'abrogation de la réforme des retraites qui vient allonger l'âge de départ et la durée de cotisation ;**
- **Des effectifs renforcés : un recrutement massif pour garantir un accompagnement de qualité ;**
- **Des budgets à la hauteur des enjeux pour assurer les missions auprès des populations les plus fragiles ;**
- **Des conditions de travail respectueuses : garantir la santé et la sécurité des professionnel-les pour une prise en charge optimale ;**
- **Une meilleure reconnaissance de la profession : statuts, carrières et formations à valoriser ;**
- **Une prise en compte de la pénibilité permettant un départ anticipé à la retraite avant 60 ans avec 75 % du salaire des 6 derniers mois ;**
- **La suppression de toutes les mesures qui entravent l'accès aux soins et le droit de se soigner.**

Le gouvernement a mis en œuvre un budget de guerre contre les services publics, un budget d'une violence sans précédent, qui contient un arsenal de mesures pour prétendument diminuer les déficits sans prise en compte des besoins pour les agent-es et la population.

**Le 1^{er} avril, ensemble, revendiquons pour garantir le maintien du principe de
solidarité envers les populations les plus précaires et pour les agent-es
qui œuvrent au quotidien pour l'intérêt général**